



PROGRAMME DE FORMATION DE. MK

Public concerné & Niveau de connaissance préalable requis :

Entrée en 1^{ère} année :

- Être titulaire d'une 1^{ère} ou 2^{ème} année de licence LAS ou PASS dans l'une des 5 Universités partenaires de l'IFMKEF (cf site internet) et avoir répondu aux exigences de sélection de l'Université.
- Article 25/ 27 : avoir candidaté et être sélectionné par le jury aux épreuves d'admissibilité et d'admission organisées par l'IFMKEF.
- Être Sportif de Haut Niveau inscrit sur les listes SHN de l'année Universitaire en cours.

Entrée à partir de la 2^{ème} année :

- Seuls les transferts entre IFMK français ;
- Certains candidats relevant de l'article 27 (et cela en fonction des décisions rendues par le Jury de sélection des épreuves de sélections et d'admission des articles 27)

Peuvent prétendre à rentrer à partir de la 2^{ème} ou 3^{ème} année (jamais en 4^{ème} année)

Objectif professionnel & compétences visées :

Assurer l'acquisition de toutes les compétences nécessaires à l'obtention de votre Diplôme d'État de Masseur Kinésithérapeute, ([certification RNCP 28353](#)) à savoir :

1. Réalisation du bilan et de l'évaluation clinique en masso-kinésithérapie
2. Élaboration du diagnostic en masso-kinésithérapie
3. Conception d'un projet thérapeutique et d'une stratégie de prise en charge clinique
4. Prise en charge individuelle ou collective en masso-kinésithérapie dans différents contextes
5. Prévention et dépistage, conseil, expertise, éducation thérapeutique et santé publique
6. Organisation et coordination des activités de santé
7. Gestion des ressources et management
8. Veille professionnelle et actions d'amélioration des pratiques professionnelles
9. Recherche et études en masso-kinésithérapie
10. Formation et information des professionnels et des futurs professionnels

Contenu et méthodes pédagogiques :

La formation dure 4 ans (8 semestres) et est divisée en 2 cycles de 2 ans :

Les temps de formations alternent entre **Cours magistraux, Travaux dirigés, Travaux pratiques et Stages.**

- Le cycle 1 correspond aux 2 premières années de formation.
- Le cycle 2 correspond aux 2 dernières années de formation.

Chaque année est découpée en 2 semestres.

Chaque semestre comprend une période de stage durant les 3 premières années, la quatrième année comprenant un stage de 12 semaines sur les 2 derniers semestres.



Le cycle 1 a pour objectif principal de **comprendre** les situations de soins. Il est destiné à apporter les enseignements scientifiques, méthodologiques et professionnels fondamentaux nécessaires à la compréhension des problèmes de santé et des situations cliniques rencontrées en kinésithérapie. Il vise l'acquisition progressive des compétences pour répondre aux besoins et demandes de santé de la population.

La 1^{ère} année des études en masso-kinésithérapie est celle du fondement du processus de professionnalisation des étudiants, de l'intégration de l'identité et de la posture professionnelle et de l'assimilation des valeurs portées par l'institut.

Les objectifs de la première année sont de :

- Permettre aux étudiants d'intégrer les connaissances fondamentales en Santé Publique, Sciences Humaines et Sciences Sociales, Sciences Biomédicales et Sciences du Mouvement. Il s'agit également des enseignements de base concernant les théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie/physiothérapie, ainsi que ceux relatif à l'évaluation et aux outils d'intervention dans les principaux champs de la kinésithérapie/physiothérapie. Ce socle de connaissances est complété par des enseignements portant sur les compétences transversales et d'approfondissement : méthodes de travail et méthodes de recherche, anglais professionnel, démarche et pratique clinique. En particulier, l'étudiant y acquiert les techniques de bases en masso kinésithérapie appliquées aux membres.
- Permettre aux étudiants de prendre des habitudes de travail tournées vers la rigueur, l'entraide, la coopération, et la réflexivité.

Elle comprend 2 périodes de stage :

- Stage 1 au semestre 1 d'une durée de 70 heures soit 2 semaines, positionné en janvier
- Stage 2 au semestre 2 d'une durée de 140 heures soit 4 semaines, positionné sur le mois d'avril.

Objectif des stages 1 et 2 : découverte du système de santé, de la profession et du parcours du patient, initiation à la pratique clinique.

La 2^{ème} année des études en masso kinésithérapie est une année charnière qui finalise les apprentissages fondamentaux du cycle 1 et initie le développement des compétences diagnostiques nécessaires à l'exercice de la profession préparant ainsi le 2nd cycle.

Les objectifs de la 2^{ème} année sont de :

- Poursuivre les enseignements scientifiques, méthodologiques et professionnels fondamentaux débutés en 1^{ère} année ;
- Débuter les enseignements en sémiologie, physiopathologie et pathologie dans le domaine musculosquelettique (UE5), qui seront poursuivis en 3^{ème} année (UE 15) et, permet ainsi de favoriser la transition vers le 2nd cycle ;
- Construire la méthodologie de la démarche clinique à partir de situations rencontrées en stage et en utilisant les situations emblématiques (UI 10) ;
- Organiser les enseignements avec une progressivité entre les 2 semestres afin de maîtriser la méthodologie du raisonnement à l'issue du semestre 4 ;
- Connaître et pratiquer l'ensemble des techniques de base de l'évaluation et de la rééducation



- Proposer, au travers de l'UE 13, de mettre en œuvre la démarche projet initiée avec l'UE 12 ;
- Mobiliser les apprentissages et savoirs, savoir-faire et savoir-être pour une validation des 11 compétences à acquérir au niveau 1 pour la validation du cycle 1 et l'accès au cycle 2 ;
- Maîtriser le rôle propre du masseur kinésithérapeute et favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité dans la formation initiale, enjeux d'éthique professionnelle.

Elle comprend 2 périodes stages :

- **Stage 3** au semestre 3 d'une durée de 210 heures soit 6 semaines positionné en début de semestre ;
- **Stage 4** au semestre 4 d'une durée de 210 heures soit 6 semaines, positionné en début de semestre.

Objectifs des Stages 3 et 4 : approche bio-psycho-sociale d'une personne soignée en lien avec les champs cliniques et méthodologiques, formation à la pratique clinique. Ces 4 premiers stages visent à parcourir l'ensemble des onze compétences à un premier niveau, celles-ci étant formalisées dans le portfolio et l'UI 10;

Le 2nd cycle a l'objectif de permettre à l'étudiant de savoir **agir** avec compétence dans les situations de soin. Il a pour finalité la mise en projet et la réalisation d'actes en situation réelle. Le cycle 2 est organisé pour permettre à l'étudiant la mise en œuvre des compétences.

Le second cycle organise le développement des compétences diagnostiques et d'intervention kinésithérapique dans l'ensemble des champs d'exercice de la profession.

Ce 2nd cycle **renforce les enseignements fondamentaux** en sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les différents champs cliniques rencontrés en kinésithérapie, pour les différentes fonctions humaines ou appareils ciblés par les interventions. Il permet l'intégration des techniques et outils d'évaluation et d'intervention en kinésithérapie, en rééducation – réadaptation - réhabilitation et plus largement en santé publique. Il permet également l'intégration de la démarche et de la pratique clinique pour la conception et la conduite des interventions.

Les compétences transversales y sont approfondies, pour l'anglais professionnel, la méthodologie de travail et de recherche scientifique en kinésithérapie et l'analyse de la pratique professionnelle.

On retrouve le principe de l'alternance intégrative, associant de manière coordonnée cours théoriques, enseignements pratiques et mise en situation professionnelle en stage.

La 3^{ème} année des études en masso kinésithérapie a pour **objectif l'élaboration du diagnostic kinésithérapique, la conception des interventions et l'acquisition des savoirs-faire et des compétences cœur de métier (C1 à C5).**

- **Stage 5** au semestre 5 d'une durée de 210 heures soit 6 semaines, positionné en fin de semestre ;
- **Stage 6** au semestre 6 d'une durée de 210 heures soit 6 semaines, positionné en toute fin de semestre ;

Objectif des stages 5 et 6 : Acquisition des compétences « cœur de métier » en lien avec les champs cliniques, formation à la pratique clinique ou hors clinique. Ces 2 stages ciblent les cinq compétences finales cœur de métier formalisées dans l'UI 25.



En fin de 3^{ème} année (K3) : l'étudiant doit avoir parcouru les trois champs cliniques : musculosquelettique (MSK), neuromusculaire (NM), respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire (CRVIT). Le stagiaire peut également réaliser des activités hors clinique, notamment dans un laboratoire de recherche lié au secteur clinique ;

La 4^{ème} année des études en masso kinésithérapie a pour objectif l'approfondissement des compétences cœur de métier ainsi que les pratiques réflexives. L'année porte sur l'ensemble des 11 compétences.

- **Stage 7** au semestre 8 d'une durée de 420 heures soit 12 semaines, positionné sur les mois de mars, avril et mai.

Objectifs du Stage 7 – clinicat : stage professionnalisant au possible, en secteur clinique, à temps plein, de douze semaines consécutives, en 4^e année (K4). Le stage peut être anticipé sur le semestre précédent d'un mois maximum (en janvier). Dans ce cas et de manière exceptionnelle, les crédits de stage peuvent être répartis proportionnellement à la durée entre S7 et S8 en respectant un total de 30 ECTS par semestre et après accord du conseil pédagogique. Le stage 7 doit permettre de valider l'ensemble des compétences au niveau final. »

Chacun des stages est précédé par une séance de préparation avec fixation des objectifs de stages institutionnels et personnels. A l'issue de chaque stage un temps de *débriefing de stage* à l'institut est programmé. **En effet au retour de chaque stage, une semaine est dédiée à l'analyse de l'expérience vécue au cours du stage ainsi qu'au retour et à l'analyse des travaux et rapports de stage « commandés » en amont. Cette organisation a pour intérêt de favoriser les ponts et liens entre ce qui est enseigné à l'IFMK et ce qui est vécu durant le stage écoulé.**

Modalités de déroulement de la formation :

La formation commencera par une journée de rentrée (définie par la direction) présentant les différents pôles de l'établissement, son fonctionnement, le règlement intérieur et les différentes procédures pédagogiques et administratives à connaître pour les étudiants.

Les 4 années d'études au sein de l'établissement se dérouleront selon un calendrier précis (différent pour chaque promotion) qui sera mis à disposition des étudiants en début d'année sur la plateforme Teams. (ce calendrier sera susceptible d'être modifié en cours d'année en fonction des aléas indépendants de la volonté de l'établissement, ex : enseignant malade, intempéries ne permettant pas d'ouvrir l'école, confinement lié au COVID...).

La formation par la voie de l'Apprentissage

A partir de la 2^{ème} année l'étudiant a la possibilité de poursuivre sa formation dans le cadre de l'apprentissage. Les compétences professionnelles d'un soignant s'acquièrent progressivement et demandent une confrontation répétée au terrain pour que les connaissances et les savoir-faire s'organisent en compétences.

Le rythme de l'apprentissage est une opportunité pour bénéficier au mieux de l'apport du terrain afin d'acquérir des compétences professionnelles opérationnelles. Cette *immersion* dans une institution soignante, à partir de la 2^{ème} année de la formation, ne peut que renforcer l'intégration des connaissances théoriques et favoriser le sens clinique.



Se placer ainsi dans la durée, jusqu'à trois ans, auprès d'une population *particulière*, tout en s'inscrivant dans une formation généraliste au travers d'au moins un stage de 6 semaines obligatoire par an, permet d'accroître les compétences du salarié et de l'amener à un niveau d'expertise optimum pour prendre ses fonctions de masseur-kinésithérapeute à la fin de sa formation. C'est dans ce format de formation en alternance d'une durée pouvant être égale à trois ans, que l'institution crée les conditions d'une plus-value maximale. La présence chez l'employeur est renforcée par le jour hebdomadaire libéré de face à face pédagogique pour une plus-value optimisée.

Temps de présence chez l'employeur : 1 jour hebdomadaire + 1 stage de 6 semaines + les vacances scolaires

Concernant la recherche d'un établissement, l'étudiant est le porteur de son projet, il est le seul à pouvoir choisir son futur employeur, en fonction de divers critères tels que la population cible, la situation géographique ...

Toutefois, un dispositif d'accompagnement spécifique est mis en place : les étudiants en recherche d'apprentissage, ont l'obligation de s'inscrire dès la première année à un cycle d'ateliers qui abordent les fondamentaux du CV et de la lettre de motivation, la stratégie de recherche et la préparation à l'entretien d'embauche.

Ce dispositif répond aux volontés renforcées du gouvernement et aux recommandations du Conseil Européen de développer ce type de formation

Evaluation de la formation :

Evaluations écrites de connaissances, mises en situations professionnelles tout au long du cursus, mémoire de fin d'études.

A chaque semestre, des épreuves d'évaluation (session 1) sont organisées afin de vérifier l'acquisition des compétences. Elles s'organisent selon le modèle suivant :

Un contrôle continu qui valorise le travail et l'investissement dans la formation de l'apprenant et qui permet également à l'étudiant et à l'équipe pédagogique de vérifier ses acquis voir de corriger la pertinence de la méthodologie de travail ;

Une période de partiels située à chaque fin de semestre. Chaque période d'examens est précédée d'une semaine de travail personnel afin de permettre à l'étudiant de finaliser ses révisions.

Les épreuves de rattrapages (ou session 2) sont programmées à l'issue des résultats de la CAC des semestres pairs, durant les 15 derniers jours du mois de juin. L'IFMK EF met en place une organisation de la session 2 permettant aux étudiants d'avoir le temps suffisant pour préparer l'échéance de cette 2nd session.

Le choix du type d'épreuves (QROC, QCM, rapports, dossiers, travaux écrits, soutenances, pratiques, etc.) est conditionné par les compétences à évaluer en fonction de l'avancée de l'étudiant dans son parcours de formation.

Le calendrier des évaluations du semestre est présenté en début de semestre avec les modalités et les coefficients attribués pour chacune des épreuves si la validation de l'UE comprend plusieurs épreuves. En cas de modifications pour cause de force majeure, les étudiants sont informés au moins 15 jours précédant l'échéance par le responsable des évaluations.

Le programme des révisions est communiqué aux étudiants au moins 15 jours avant l'épreuve.

FORMATION INITIALE DE.MK



Selon l'art 9 de l'arrêté du 2 septembre 2015, les unités d'enseignement, ci-dessous, donnent droit à compensation à condition qu'aucune des notes obtenues par l'étudiant pour ces unités ne soit inférieure à 8 sur 20. (Les autres unités d'enseignement ne donnent jamais lieu à compensation.)

- Au premier cycle :

UE1 « Santé publique » et UE2 « Sciences humaines et sciences sociales » ;

UE6 « Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie » et UE8 « Méthodes de travail et méthodes de recherche » ;

- Au deuxième cycle :

UE22 « Théories, modèles, méthodes et outils en réadaptation » et UE24 « Intervention du kinésithérapeute en santé publique ».

Les unités d'enseignement optionnelles donnent lieu à compensation entre elles dans chacun des deux cycles.

Niveau de formation à la sortie, certification :

La formation de Kinésithérapeute est sanctionnée par un diplôme d'état de niveau 3 (niveau 5 nouvelle nomenclature, bac +2).

Tarifs de la formation : 9150€/an

Si l'étudiant trouve un contrat d'apprentissage les frais de formations sont pris en charge par l'employeur sur toute la durée du contrat.

Durée : 4 ans - Apprentissage possible dès la 2ème année.

Lieux de formation : 3 avenue Roland Moreno 77124 Chauconin Neufmontiers

Nombre de participants : de 29 à 35 environ.

Accessibilité handicap : RDC, parking souterrain avec place réservée et ascenseur.